COMMISSION DES FINANCES

Comptes administratifs 2016

Et

Budgets 2017

Commune, Service du Port, Service de l'Assainissement et Service extérieur des Pompes Funèbres.

Modalités du vote du Compte Administratif :

Le compte administratif constitue l'arrêté des comptes de l'ordonnateur.
Le vote du compte administratif intervient après l'adoption du compte de gestion qui est l'arrêté des comptes du comptable.
Le vote du compte administratif a lieu avant le 1er juillet de l'année suivant l'exercice concerné.
Le compte administratif doit être en parfaite conformité avec le compte de gestion du comptable.

Lors des réunions de discussion, puis de vote du compte administratif, l'assemblée élit le président de séance.
L'ordonnateur (Maire) peut participer à la discussion de ses comptes mais il doit quitter l'assemblée délibérante au moment du vote de son compte administratif : il ne peut en aucun cas prendre part à ce vote.

Pour mémoire :
Le budget comporte deux sections : la section de Fonctionnement et la section d'Investissement, avec pour chacune, une partie « dépenses » et une partie « recettes », l'équilibre doit être parfait entre les dépenses et les recettes à l'intérieur de chacune des deux sections.

Chaque section est composée de chapitres qui sont eux-mêmes composés de différents articles. Le Conseil Municipal approuve les montants au niveau des chapitres, ce qui laisse une certaine souplesse, tout au long de l'année d'exécution, sans que le Conseil Municipal soit à nouveau saisi en cas de modification ou de dépassements des lignes au niveau des articles.

LEXIQUE des COMPTES :
Section de Fonctionnement
Dépenses :
011 – Charges à caractère Général : Dépenses nécessaires au fonctionnement des services : électricité, carburant, animations, fournitures, petit matériel, entretien voies, bâtiments, réseaux…
012 – Charges de personnel et frais assimilés : Salaires
65 : Autres charges de gestion courante : indemnités des élus et subventions aux associations
66 : Charges Financières : Intérêts des emprunts
67 : Charges exceptionnelles : titres annulés, intérêts moratoires…
014 – Atténuation de produits : règlement du FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources)
042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections : Amortissements, plus values…
023 : Virement à la section de Fonctionnement : Autofinancement

Recettes :
002 – Résultat de fonctionnement reporté (résultat du Compte administratif N-1)
013 – Atténuation de charges : remboursement par l'assurance des salaires du personnel en position de congé maladie.
042 : Opération d'ordre de transfert entre sections
70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses : Restauration scolaires, régie médiathèque et salle de sports, concessions…
73 : Impôts et taxes : Produits des impôts locaux, redevance des marchés forains, occupation du Domaine Public, taxes additionnelle aux droits de mutation…
74 : Dotations, subventions et participations : Frais de scolarité des autres communes, Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), Dotation de Solidarité Rurale (DSR), Dotation Nationale de Péréquation (DNP).
75 : Autres produits de gestion courante : Loyers des immeubles et recettes du Centre Eugène Godey, reversement de l'excédent du Budget des Pompes Funèbres.
76 : Produits Financiers

77 – Produits exceptionnels : contrat de gérance du camping, plus-value…

Section d'Investissement :

Dépenses :

001 – Solde d'exécution de la section d'investissement : Résultats du Compte Administratif N-1
040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections
041 – Opérations patrimoniales : Effacement de réseaux
16 – Emprunts et dettes assimilées : Remboursement dette en capital
20 : Immobilisations incorporelles : Frais d'Etudes lorsqu'elles sont suivies de travaux (exemple des maîtres d'œuvre)
204 : Subventions d'équipement versées
21 : Immobilisations corporelles : Acquisitions diverses : terrains, matériel technique, informatique, scolaire…
23 : Immobilisation en cours : Travaux sur les bâtiments et sur la voirie.

Recettes :

021 : Virement de la section de fonctionnement : Autofinancement – Le montant de cet article correspond exactement au montant du chapitre 023 en section de fonctionnement.
024 : Produits des cessions : vente de biens
040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections
041 : Opérations patrimoniales : Effacement de réseaux
10 : Dotations fonds divers et réserves : FCTVA, Taxe d'Aménagement, réserves (prélèvement de l'excédent de fonctionnement pour financer le besoin de financement en investissement…
13 : Subventions d'investissement : DETR, Contrat de Territoire…
16- Emprunts et dettes assimilées : Remboursement du capital des emprunts.
20 : Immobilisation incorporelles : Effacement de réseaux
23 : Immobilisation en cours : Exemple : remboursement des avances par les entreprises dans les marchés publics.

Le document présente dans une première partie les comptes administratifs 2016 et dans sa deuxième partie les propositions budgétaires 2017 pour le budget principal et les budgets annexes.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – BUDGET PRINCIPAL :

Présentation générale :

Budget Communal	2014	2015	2016
Section de Fonctionnement			
Dépenses	3 318 601.10	2 917 516.07	2 985 110.85
Recettes	3 768 377.94	3 590 108.12	3 520 626.83
Résultats de l'année	449 776.84	672 592.05	535 515.98
Section d'investissement			
Dépenses	2 349 866.36	1 530 030.33	952 382.59
Recettes	1 922 595.94	2 097 399.84	860 523.05
Résultats de l'année	-427 270.42	567 369.51	-91 859.54
Résultats globaux	22 506.42	1 239 961.56	443 656.44

DETAIL SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES :

Budget Communal -				
DEPENSES Section de Fonctionnement				
Chapitre	Vote 2015	Réalisé 2015	Propostions 2016	Réalisé 2016
011 Charges à caractère général	1 159 850.00	976 721.13	1 247 420.00	1 052 010.25
012 Charges de personnel	1 395 000.00	1 358 895.20	1 380 000.00	1 341 190.44
65 - Autres charges de gestion courante	174 100.00	149 679.49	180 000.00	150 416.55
66 Charges financières	133 200.00	132 504.32	123 000.00	99 124.89
67 Charges exceptionnelles	30 200.00	56.68	15 200.00	10 546.73
042 Opérations d'ordre entre section	6 188.00	23 659.25	24 011.25	46 961.99
014 - Reversement GIR	276 000.00	276 000.00	284 860.00	284 860.00
TOTAL	3 174 538.00	2 917 516.07	3 254 491.25	2 985 110.85
023, Virement à la section d'investissement	649 479.40		690 321.97	
TOTAL GLOBAL	3 824 017.40	**2 917 516.07**	**3 944 813.22**	

chapitre 11 – Charges à caractère général (dépenses affectées au fonctionnement des services)

Depuis plusieurs années, les services ont pour consigne de réduire les dépenses de fonctionnement, en raison notamment de la baisse de la DGF. Des investissements ont été engagés pour limiter ces dépenses, notamment au niveau des fluides : remplacement de chaudières énergivores, installation d'horloges astronomiques permettant de réguler les frais d'éclairage public, limitation des stocks de fournitures administratives, de petit matériel…

L'année 2016 voit cependant ce chapitre en légère augmentation, et ceci, notamment en raison des frais de contentieux de l'affaire CAILLET (122 928.43€)

Le tableau ci-dessous montre l'évolution des dépenses du chapitre 11 entre l'année 2015 et l'année 2016 :

Chapitre 11 (postes les plus importants)	2 015.00	2 016.00	Diff.	
Eau /Assainissement	10 715.00	11 174.00	459.00	
Electricité	88 705.00	100 040.00	11 335.00	
Combustibles	40 369.00	35 282.00	-5 087.00	
Carburants	23 031.00	19 627.00	-3 404.00	
Alimentation	63 839.00	53 202.00	-10 637.00	
Petit équipement	35 002.00	50 320.00	15 318.00	Presbytère
Fourn. Administratives	14 778.00	18 430.00	3 652.00	
Médiathèque	11 620.00	10 619.00	-1 001.00	
6068 Autres matériaux et fourn.	47 093.00	63 897.00	16 804.00	
611 Contrat prestations serv.	68 991.00	88 576.69	19 585.69	Factures illuminations 2015 et 2016 réglées en 2016 (deux fois 23 884.56€)
6135 Locations mobilières	19 212.00	24 526.91	5 314.91	
61522 Entretien Bât	31 675.00	21 077.00	-10 598.00	Presbytère
61523 voirie	59 638.00	42 881.00	-16 757.00	

6156 Maintenance	66 119.00	88 743.00	22 624.00	
6161 Assurances	31 289.00	26 128.00	-5 161.00	
6226 honoraires	36 000.00	32 798.00	-3 202.00	
6227 contentieux	18 554.00	123 728.00	105 174.00	Affaire CAILLET
Fêtes et cérémonies	29 805.00	30 972.00	1 167.00	
Animations	64 213.00	61 878.00	-2 335.00	
Total Chapitre 11	976 721.13	1 052 010.25	75 289.12	

Sans les 105 174 (différence de l'article « contentieux », le chapitre 11 s'élève à 946 836.25€, soit environ 30 000€ de dépenses en moins par rapport à 2015, (et sans contentieux : 928 282.25€) avec cependant une hausse des dépenses d'éclairage (hausse du coût du Kwh et augmentation de deux heures de la durée d'éclairage nocturne en saison…) ainsi que les illuminations de saison.

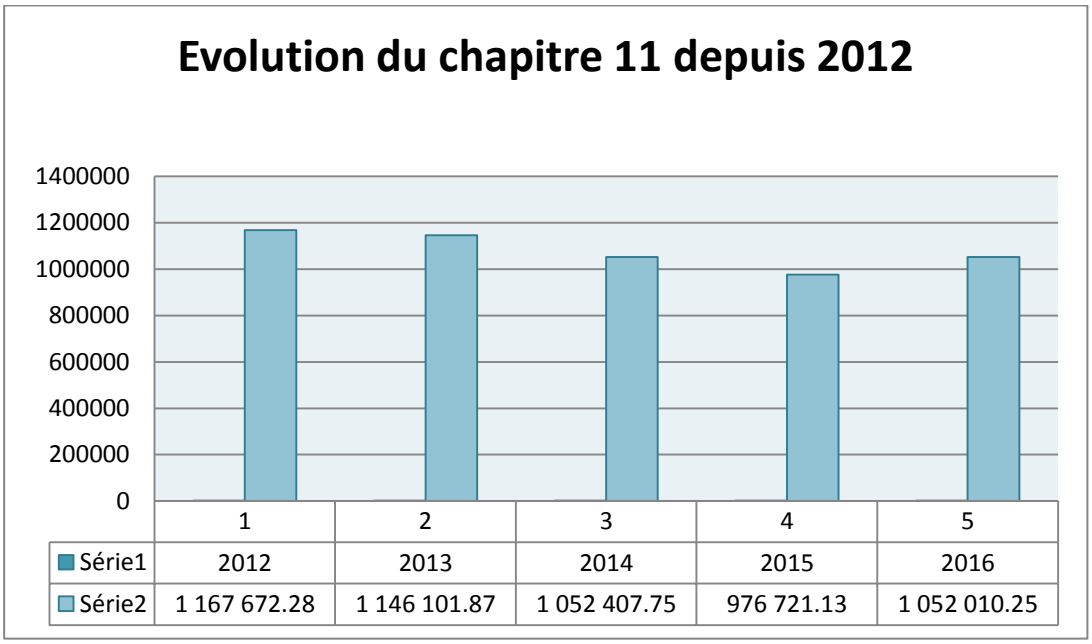

(Sans les contentieux)

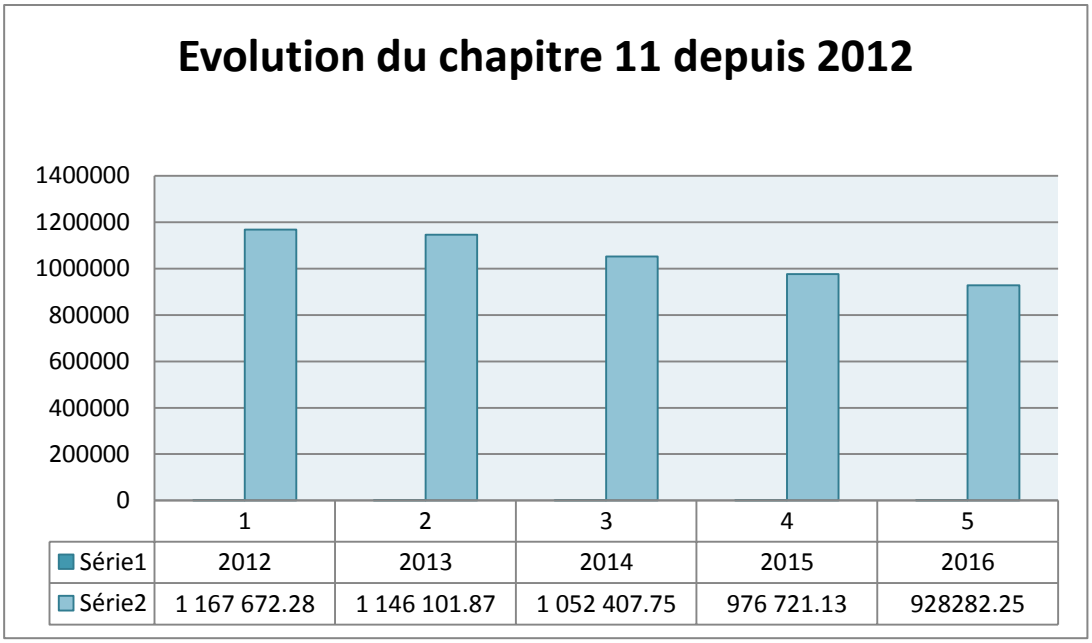

Chapitre 12 – Charges de personnel :

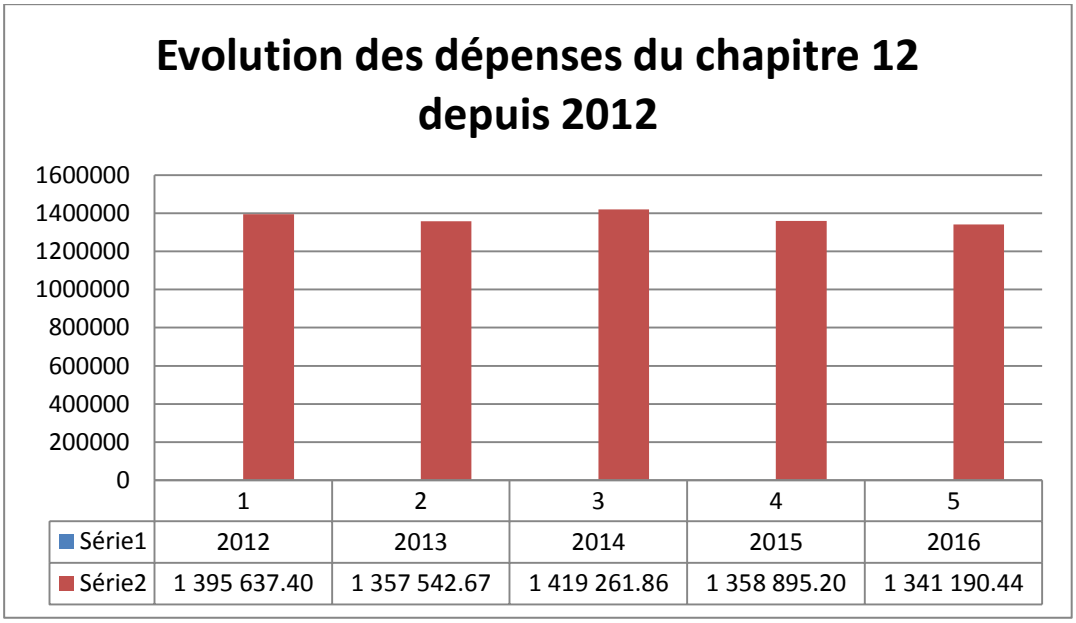

En 2016, plusieurs agents ont fait valoir leurs droits à la retraite :
Monsieur Albert SIMON, au 1er Juillet 2016
Madame Marie-Christine GOUEL au 1er Août 2016
Madame Pascale JORAM (Retraite pour invalidité) au 1er Août 2016
Monsieur André LEGERRIEZ, au 1er Novembre 2016.
De plus,
Teddy HUE (Service Voirie) a demandé une mise à disposition à compter du 31 Août 2016.
Joël THIENNETTE (Service Bâtiments : menuiserie, plomberie…) est en congé longue maladie depuis le 16 Juin 2016.

Le Poste « Mécanique » (M. SIMON) est aujourd'hui occupé par Monsieur Gilles LAROSE,
Les postes de Teddy et Joël THIENNETTE sont actuellement occupés par du Personnel ASTRE.

Le poste d'André LEGERRIEZ est partagé entre divers agents : D. CASTEL pour le cimetière,(la décision a été prise de transférer les creusages de fosse aux pompes funèbres), G. LAROSE et D. CASTEL pour la régie de recettes des marchés forains (un système de paiement au trimestre vient d'être validée), et Jérôme LELION pour la signalétique.
Le poste de M. Christine GOUEL (restauration scolaire) est occupé par Jeanne ARELLE (agent titulaire qui travaillait déjà sur le poste cantine), et cette dernière est remplacée pour le ménage à l'école et à la cantine par du personnel ASTRE, d'où le surcoût du poste ASTRE pour l'année 2016. 169 200€ contre 125 000€ en 2015.

Chapitre 65 : Indemnités élus et subventions aux associations et CCAS
Montant budgétisé pour les associations : 65 000€ - (voté par le Conseil Municipal : 57 730.00€)
montant versé : 53 730.00€ (l'aviron a perçu 4 000e sur les 8 000e prévus)

Chapitre 66 : Remboursement des intérêts des emprunts et ICNE (intérêts courus non échus)
95326.80 e pour le remboursement des intérêts et – 1637.87e pour les ICNE – 5 435€ pour pertes de change sur un prêt conclu en francs suisse (arrivé à terme en 2016).

ICNE :
En comptabilité, les intérêts courus non échus (ICNE) correspondent à des charges ou des recettes qui restent à payer ou à percevoir lors d'exercices ultérieurs.
Ils influent sur les résultats d'un exercice, car, courus, bien que non échus, ils seront à encaisser ou à décaisser lors des exercices à venir.
Depuis 2008, la prise en compte des ICNE a changé dans la comptabilité des collectivités locales.

Chapitre 67 : Charges exceptionnelles (diffèrent donc d'une année sur l'autre) :
Titres annulés, intérêts moratoires (6 503€ Affaire Caillet) amendes…

Chapitre 042 : Opérations d'ordre entre section : amortissements ou valeurs comptables des immobilisations cédées
Chapitre 014 : Reversement FNGIR (Fonds National de Garantie Individuel des Ressources) : depuis la réforme de la TP en 2011) : 278 360.00€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT:

RECETTES Section de Fonctionnement				
Chapitre	Vote 2015	Réalisé 2015	Voté 2016	Réalisé 2016
002, Excédent antérieur reporté	169 697.61		252 154.22	
013, Aténuation de charges	50 000.00	20 594.40	45 000.00	14 907.52
70 Produits des services	82 500.00	71 125.43	74 600.00	70 304.63
73, Impôts et Taxes	2 034 204.00	2 097 866.10	2 131 147.00	2 155 025.02
74, Dotations et participations	1 105 552.00	1 125 601.33	1 030 302.00	1 037 425.34
75, Autres produits de gestion courante	250 630.00	210 078.83	226 000.00	169 644.43
76, Produits financiers	10.00	5.75	10.00	4.96
77 produits exceptionnels	32 300.00	39 680.12	152 600.00	24 819.06
042 Opérations d'ordre entre section	99 123.79	25 156.16	33 000.00	48 495.87
TOTAL	3 824 017.40	**3 590 108.12**	**3 944 813.22**	3 520 626.83

Chapitre 13 : atténuation de charges : remboursement par assurance des salaires du personnel en maladie :

Une somme de 45 000€ était inscrite, en raison notamment des congés maladie de Madame JORAM (mais qui est en retraite depuis le mois d'Août, mais également du congé de Madame LECUREUIL, envisagé sur l'année, alors qu'elle a repris à mi-temps thérapeutique en Mai 2016). Les remboursements effectués par l'assurance se font également le plus souvent à n+1, d'où la différence.

Chapitre 70 : Produits des services (cimetière, cabines de bains, salle de sports, médiathèque, restaurant scolaire…)

Quasi identique à l'année 2015.

Chapitre 73 : Impôts et taxes :

Sur ce chapitre, la part correspondant à l'impôt était estimée à 1 630 147.00€ et la somme perçue s'élève à 1 605 007.00€, les bases définitives sont moins élevées que les bases prévisionnelles transmises par le service des impôts :

Bases prévisionnelles : transmises en Mars 2016

COMMUNE : 031 BARNEVILLE CARTERET

ARRONDISSEMENT : 50 CHERBOURG OCTEVILLE

TRESORERIE SPL : TRES. BARNEVILLE-PORTBAIL

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 1259 COM (1)

TAUX FDL 2016

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2016

I – RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS

	Bases d'imposition effectives 2015 (1) 1	Taux d'imposition communaux de 2015 2	Taux d'imposition plafonnés 2016 (2) 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2016 (3) 4	Produits à taux constants (col.4 x col.2 ou col.3) 5
Taxe d'habitation	6 627 218	13,24	>>>	6 752 000	893 965
Taxe foncière (bâti)	4 274 803	16,48	>>>	4 357 000	718 034
Taxe foncière (non bâti)	101 713	18,04	>>>	100 600	18 148
CFE			>>>		0

Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants : (4) >>>

Bases de taxe d'habitation sur les résidences secondaires : (4a) >>>

Total : 1 630 147

II - DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

1. PRODUIT DES TAXES DIRECTES LOCALES ATTENDU POUR 2016 (5)

Produit nécessaire à l'équilibre du budget (6) - Total allocations compensatrices 52 044 - Produit taxe additionnelle FNB (7) - Produit des IFER (8) - Produit de la CVAE (9) - TASCOM (10) - DCRTP (11) - Versement GIR (11) + Prélèvement GIR (11) 274 680 + Prélèvement pour le FSRIF = Produit attendu de la fiscalité directe locale (à reporter colonne 7) + Produit attendu de la majoration TH des résidences secondaires (4a)

2. CALCUL DES TAUX 2016 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE

Si l'un des taux de référence (col.9) excède le plafond inscrit col.3 (ou, à défaut, col.15 page 2) une variation différenciée des taux doit obligatoirement être votée.

	Taux de référence de 2015 (col.2 ou 3) 6	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE (12) 7		8	Taux de référence 2016 (col.6 x col.8) 9	3. TAUX VOTES (12) 10	Bases d'imposition prévisionnelles 2016 (5) 11	Produit correspondant (col.10 x col.11) 12
Taxe d'habitation	13,24	Produit attendu					6 752 000	
Taxe foncière (bâti)	16,48						4 357 000	
Taxe foncière (non bâti)	18,04	1 630 147	=				100 600	
CFE	>>>	Produit à taux constants		(6 décimales)				

La diminution sans lien des taux a-t-elle été décidée en 2016 ? (indiquer OUI/NON dans la cellule ci-contre) : Produit fiscal attendu

A SAINT-LO Le préfet, A le

Le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES Le maire,

MICHEL ROULET

le 15 MARS 2016

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

FEUILLET A RETOURNER AUX SERVICES PREFECTORAUX EN TROIS EXEMPLAIRES, ACCOMPAGNÉ DE LA DÉLIBÉRATION DE VOTE DES TAUX

Etat 1288 : Bases réelles : (transmises en janvier 2017)

Centre des finances publiques : 038 TRES. BARNEVILLE-PORTBAIL
Commune : 031 BARNEVILLE CARTERET
Direction : 500 MANCHE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TABLEAU-AFFICHE N° 1288 M
Fiscalité directe locale 2016

I – TAXES PRINCIPALES (dans les rôles généraux de 2016)

	Taux	Base	Produit
Taxe d'habitation (TH) :			
- Commune :	13.24	6 541 905	866 148
- Majoration résidences secondaires :	>>>	>>>	
-Syndicat :			
EPCI :	7.35	6 541 878	480 828
Dont TOTAL PRODUIT			1 346 976
Taxe d'habitation sur locaux vacants (THLV) :			
- Commune :			
- Syndicat :			
- EPCI :			
TOTAL PRODUIT			
Taxe sur le Foncier Bâti (TFPB) :			
- Commune :	16,48	4 367 702	719 797
- Syndicat :			
- EPCI :	8,26	4 367 702	360 772
- Département :	21.42	4 362 198	934 383
TOTAL PRODUIT			2 014 952
Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFPNB) :			
- Commune :	18.04	99 947	18 030
- Syndicat :			
- EPCI :	13,78	99 947	13 773
TOTAL PRODUIT			31 803
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) :			
- Commune :			
- Syndicat :			
- EPCI (additionnelle / unique) :	22,98	558 994	128 457
(fiscalité de zone) :	21,81	12 241	2 670
(fiscalité éolienne) :			
TOTAL PRODUIT			131 127
Taxe additionnelle au foncier non bâti	40,08	52 451	21 022

Perçue au profit de : l'EPCI

Taxe additionnelle spéciale annuelle Ile-de-France	Taux	Base	Produit
Taxe foncière bâtie			
Cotisation fonciere entreprises			

II – DCRTP / GIR CONCERNANT LA COMMUNE

Dotation de compensation de la réforme de la taxe prof. (DCRTP) :	0
Garantie individuelle de ressources (GIR) :	- 274 680

III – TAXES ANNEXES

Taux pour frais de chambre	
D'agriculture :	6,68
De chambre de commerce et d'industrie :	2,57
De chambre de métiers et de l'artisanat :	
- Droits fixes :	127
- Droit additionnel :	4.18
- Contribution et majoration perçues par :	
- Le fonds d'assurance formation artisans :	66
- Le fonds de promotion de l'artisanat :	11
- Le conseil régional de formation :	46
Taxe spéciale d'équipement additionnelle à la	
Taxe d'habitation :	0,08270
Taxe foncière bâtie :	0,12500
Taxe foncière non bâtie :	0.19800
Cotisation foncière des entreprises :	0,41700
Cotisation caisse assurance accident agricole	
Droit proportionnel :	
Taxe sur les pylônes :	

A SAINT-LO Le 10/01/17

LE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL DES FINANCES PUBLIQUES

MICHEL ROULET

Pour extrait conforme aux rôles de 2016

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Feuillet 1/2

Cependant sur ce chapitre, malgré cette baisse, nous avons perçu le FPIC (Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (de l'ex 3CI) à hauteur de 46 753.00€ contre 20 000€ inscrits et les droits de mutation prévus à hauteur de 181 200€ se sont finalement élevés à 201 739.70€

Chapitre 74 : Dotations et participations :
Prévu 1 030 302.00€ - réalisé : 1 037 425.34€

La DGF s'est élevée à 456 823.00€ contre 531 600€ en 2015..., les autres participations sont quasi identiques aux prévisions à l'exception du Fonds Départemental de la Taxe Professionnelle (amené à disparaître) que nous avions estimé à 30 000€ et nous avons perçu 67 642.00€

Chapitre 75 : Produits de gestion courante :
Prévu 226 000 – réalisé 169 644.43 : Baisse des loyers (logement occupé par le prêtre, 17 rue le Conquérant, mais surtout grosse baisse des recettes du Centre Eugène Godey (30 480€ contre 81 165 en 2015) – Par contre le camping a versé en 2016, 77 084€ contre 48 116.91, signe d'une très bonne fréquentation.

Chapitre 76 : Part Crédit Agricole
Chapitre 77 : Produits exceptionnels : remboursements de sinistres..

SECTION D'INVESTISSEMENT :
DEPENSES :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	Propositions 2015	Réalisé 2015	Voté 2016	Réalisé 2016
001, Solde exécution investissement reporté	1 193 098.17		625 728.63	
13 Subventions d'investissement			31 708.02	31 708.02
16, Remboursement d'emprunts	641 000.00	640 238.29	308 000.00	307 476.22
20, Immobilisations incorporelles	50 220.00	2 945.00	34 300.00	30 948.35
204, Subventions d'équipement versées	190 000.00	150 000.00	115 200.00	93 398.74
21, Immobilisations corporelles	502 745.94	375 404.04	316 722.01	245 400.34
23 Immobilisations en cours	487 470.00	336 286.81	649 455.34	193 556.31
040 - Opération ordres (travaux en régie)	99 123.79	25 156.16	33 000.00	48 495.87
041- Opérations patrimoniales	20 000.00		23 200.00	1 398.74
Restes à réaliser 2015				
TOTAL	3 183 657.90	**1 530 030.30**	**2 137 314.00**	952 382.59

Chapitre 16 : Remboursement du capital des emprunts –
Pour mémoire : en 2015 (640 238.29) la commune a remboursé la totalité de l'emprunt relais réalisé en 2014 pour les travaux d'enrochements

Chapitre 20 : Immobilisation incorporelles :
Frais de maîtrise d'œuvre pour les ateliers : 7 300€, logiciel cimetière : 11 520€ et honoraires PLANIS PLU : 12 194€

Chapitre 204 : 92 000€ au titre de la participation auprès du Conseil Départemental pour les travaux de confortement du quai d'armement :
Cette participation relève du budget portuaire et d'ailleurs les 92 000e étaient inscrits sur le dit budget en section d'investissement, avec l'aval de la Trésorerie. Cependant, au moment du règlement de la facture, le mandat fut rejeté pour mauvaise imputation budgétaire, il aurait fallu inscrire cette somme en section de fonctionnement... Malgré toutes les tentatives et les échanges avec la trésorerie, nous n'avons pu trouver une solution. Il convenait de régler le Conseil Départemental et c'est le budget communal qui a été mis à contribution.

Chapitre 21 : Immobilisations Corporelles :

Presbytère	65 800.00
Salle des Douits (sonorisation, travaux, chauffage...) :	48 299.00
Acquisition et pose filets pour le stade	6 744.00
Acquisition d'une tondeuse	22 480.00
Acquisition d'une remorque pour la chenillette	9 000.00
Barrières PN	10 260.00
Pose de Jeux	9422.00
Webcam	6057.00
Supports vélos	3032.00
Travaux d'effacement de réseaux	6084.00
Signalétique	11846.00
Acquisition d'un columbarium	4840.00
Moteur pour zodiac Poste secours	4000.00...etc

Chapitre 23 : Immobilisation incorporelles –

Pose élévateur Mairie et automatisation porte arrière	32 807.00
Vitraux chapelle St Louis	1 062.40
Travaux chapelle St Louis	26 340.00
Ateliers Municipaux	85 384.00
Travaux de voirie	40 722.14..etc

RECETTES :

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	Propositions 2015	Réalisé 2015	Voté 2016	Réalisé 2016
001 - Excédent antérieur reporté				
021, Virement de la section de fonctionnement	649 479.40		690 321.97	
024, Produits des cessions				
040, Opérations d'ordre en section	6 188.00	23 659.25	24 011.25	46 961.99
041- Opérations patrimoniales	20 000.00		23 200.00	1 398.74
10,Dotations Fonds divers réserves	991 608.15	1 043 937.88	768 135.44	709 475.24
13 Subventions d'investissement	434 196.02	325 866.99	326 577.56	102 687.08
16, Emprunt et dettes assimilées	1 022 206.33	650 000.00	299 087.78	0.00
20- immobilisation incorporelles	5 980.00		5 980.00	0.00
23 - Immobilisation en cours	54 000.00	53 935.72		
TOTAL	3 183 657.90	**2 097 399.84**	**2 137 314.00**	860 523.05

La Commune n'a réalisé aucun emprunt pour l'année 2016, les investissements ont été autofinancés. Cependant les recettes sont inférieures aux dépenses, le résultat de l'année 2016 sera donc grevé de la différence.

Chapitre 040 : opération d'ordre entre sections : plus-values, Sortie de biens, effacement réseaux, amortissements...
Une mise à jour des amortissements a été réalisée en cours d'année, d'où la différence entre le budgétisé et le réalisé.

Chapitre 10 :

FCTVA : 88 418.00
Taxes d'aménagement (Ex taxe locale d'équipement): 30 921.80
Réserves (prélèvement sur excédent fonctionnement N-1 : €) : 590 135.44
Dons et legs

Chapitre 13 : subventions : 102 687.08
(dont Fonds de participation à l'investissement : 2944€ Subvention EDF EPR : 41 340€, Subvention église : 17 537.00...)

Chapitre 16 : Emprunts : 0

RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 :

	CA 2014	CA 2015	CA 2016
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses année N	3 318 601.10	2 917 516.07	2 985 110.85
Recettes Année N	3 768 377.94	3 590 108.12	3 520 626.83
Résultats de l'exercice (excédent)	449 776.84	672 592.05	535 515.98
Excédent reporté (N-1)	441 528.92	169 697.61	252 154.22
Excédent de fonctionnement cumulé	**891 305.76**	**842 289.66**	787 670.20
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses année N	2 349 866.36	1 530 030.30	952 382.59
Recettes Année N	1 922 595.94	2 097 399.84	860 523.05
Résultat de l'exercice	-427 270.42	567 369.54	-91 859.54
Résultat reporté N-1	-765 827.75	-1 193 098.17	625 728.63
Résultats définitifs (déficit cumulé)	**-1 193 098.17**	**-625 728.63**	**-717 588.17**
Résultats des deux sections		**216 561.03**	**70 082.03**
Restes à réaliser dépenses	89 274.00	57 921.35	157 406.50
Restes à réaliser recettes	560 764.02	93 514.54	159 562.00
Différence des restes à réaliser	471 490.02	35 593.19	2 155.50
Résultat global			
Dépenses N + restes à réaliser	2 439 140.36	1 587 951.65	1 735 517.72
Recettes N + restes à réaliser + résultats reporté	1 717 532.21	997 816.21	1 020 085.05
Besoin de financement	**-721 608.15**	**-590 135.44**	**-715 432.67**
RESULTATS DEFINITIFS			
Excédent de fontionnement	891 305.76	842 289.66	787 670.20
Besoin de financement investissement	721 608.15	590 135.44	715 432.67
Résultat Année N	**169 697.61**	**252 154.22**	**72 237.53**

	Investissement		Fonctionnement		TOTAL	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	625 728.63			842 289.66	625 728.63	842 289.66
Part affectée à l'investissement			590 135.44			
TOTAL				**252 154.22**	625 728.63	252 154.22
Opérations de l'exercice	952 382.59	860 523.05	2 985 110.85	3 520 626.83	3 937 493.44	4 381 149.88
résultats de l'exercice	*91 859.54*			*535 515.98*		*443 656.44*
TOTAUX	1 578 111.22	860 523.05	3 575 246.29	4 362 916.49	5 153 357.51	5 223 439.54
Résultats de clôture	**717 588.17**			**787 670.20**		**70 082.03**
Restes à réaliser	157 406.50 €	159 562.00				
totaux cumulés	874 994.67	159 562.00				*0.00*
Résultats définitifs	**715 432.67**			**787 670.20**		**72 237.53**

Montants à reprendre au Budget Primitif 2016 :

Déficit investissement (dépense) : 717 588.17 € (article 001)
Besoin de financement (réserves) : 715 432.67 € (article 1068 Recette investissement)
Excédent de fonctionnement 787 670.20 – 715 432.67 = **72 237.53** € (article 002 : Recette Fonctionnement)

Commentaires :

Il faut rappeler l'incidence du montant de la dette en capital sur le budget et plus particulièrement sur la section de fonctionnement pour le calcul de la capacité d'autofinancement.

L'épargne Brute, appelée aussi **Capacité d'autofinancement** (CAF) correspondant à la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement. Cet excédent permet à une collectivité de :

- Faire face au remboursement de la dette en capital
- Financer tout ou partie de ses investissements.

C'est un outil de « pilotage » incontournable des budgets locaux qui permet donc

- D'identifier l'aisance de la section de fonctionnement
- De déterminer la capacité à investir de la collectivité.

L'épargne de gestion courante correspond l'épargne brute diminuée du remboursement des intérêts de la dette.

L'Épargne nette correspond à l'épargne de gestion après déduction de l'annuité de dette

En 2016

Dépenses réelles de fonctionnement :	2 985 110.85
Recettes réelles de fonctionnement :	3 520 626.83
Epargne Brute :	**535 515.98**
Remboursement des intérêts de la dette :	99 124.89
Epargne de gestion courante	**436 391.09**
Remboursement du Capital des Emprunts :	307 476 .22

Epargne nette :	**128 914.87**

Pour mémoire 2015 :

Dépenses réelles de fonctionnement :	*2 893 856.32*
Recettes réelles de fonctionnement :	*3 565 001.96*
Epargne Brute :	***671 145.14***
Remboursement des intérêts de la dette :	*132 504.32*
Epargne de gestion courante	***538 640.82***
Remboursement du Capital des Emprunts	*640 238.79*
Epargne nette :	***- 101 597.47***

Pour information : Anuités (intérêts et capital) au 31 Décembre :

Année	Budget communal	Budget Annexe Assainissement	Budget Annexe Port	Total
2012	447 451.10	17 317.11	84 685.92	549 454.13
2013	426 373,16	14 181.08	80 938.59	521 492.83
2014	463 888.23	16 431.22	96 301.56	576 621.01
2015	772 743.00	11 830.00	90 159.60	849 775.55
2016	406 610.00	11 830.00	95 602.98	579 891.76

Capital restant dû au 31 Décembre 2016

Capital restant du au 31 Décembre	2012	2013	2014	2015	2016
COMMUNE	2 897 421.49	2 849 443.28	3 618 507.18	3 332 585.14	2 998 367.34
SERVICE DU PORT	471 630.34	557 341.98	478 109.38	501 315.93	419 732.34
SERVICE ASSAINISSEMENT	85 722.20	105 291.12	160 860.00	149 030.00	238 245.00
TOTAL	3 454 774.03	3 512 076.38	4 257 476.56	3 982 931.07	3 656 344.68

LES BUDGETS ANNEXES :

Le Compte Administratif 2016 - Service du Port :

Présentation générale

Budget Portuaire	2015	2016
Section de Fonctionnement		
Dépenses	662 275.55	641 988.65
Recettes	686 012.21	696 578.59
Résultats de l'année	23 736.66	54 589.94
Section d'investissement		
Dépenses	97 745.45	160 585.61
Recettes	170 467.22	91 298.93
Résultats de l'année	72 721.77	-69 286.68
Résultats globaux	96 458.43	-14 696.74

Dépenses de Fonctionnement :

Fonctionnement -Dépenses :	Propositions 2015	Réalisé 2015	voté 2016	Réa**lisé 2016**
002 Résultat exploitation reporté	0.00			
011 - Charges à caractère général	352 750.00	324 762.22	326 630.00	324 864.47
012 - Charges de Personnel	267 998.00	263 559.12	255 336.00	245 144.45
042 - Dotations aux amortissements	51 877.43	51 877.43	49 421.00	49 421.00
65 - Autres charges de gestion courante	14 020.00	7 900.25	15 569.78	10 217.00
66- Intérêts des emprunts	15 600.00	13 304.33	14 470.10	12 297.54
67 - Charges exceptionnelles	2 500.00	872.20	1 400.00	43.26
023 - Virement à la section d'investissement	82 512.09		100 608.22	
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	787 257.52	**662 275.55**	763 435.10	**641 987.72**

Chapitre 11 Le chapitre 11 correspond aux dépenses nécessaires au fonctionnement du service portuaires :
Fluides – Dépassement de 5 600€ par rapport au budgétisé sur le poste eau/électricité,
Entretien – dépassement de 9 750€ sur ce poste - gros entretien 2016 sur les pontons,
Dépassement également sur l'article Autres biens mobiliers (+ 8000€) pour le remplacement de bornes électriques..
Dépassement sur l'article « Etudes et Recherches » : + 17 279€ : réalisation du plan de dragage des sédiments du bassin, analyses diverses…
Pour l'année 2016, le montant du désensablement s'est élevé à : 50 393.30 (-30 000€ par rapport au prévisionnel), cependant, les extractions de la fin de l'année 2016 ont été réglés par la Commune, pour assurer le confortement du cordon dunaire.

Globalement le chapitre 11 n'est pas en dépassement, mais il a été réalisé à 99.46%. Il conviendra vu ce résultat d'estimer au mieux les dépenses et projets 2017.

Chapitre 12 : Dépenses de personnel :

Gérard PORTA a fait valoir ses droits à la retraite au 1er Août 2016.
Françoise LEBLOND a fait valoir ses droits à la retraite au 1er Mars 2017. Ces deux agents ont été placés en congé maladie une grande partie de l'année. Mme LEBLOND a été remplacée par du personnel ASTRE.

Chapitre 042 : Amortissements

Chapitre 65 : Admissions en non valeur

Chapitre 66 : remboursement des intérêts d'emprunt.

Recettes de Fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Propositions 2015	Réalisé 2015	voté 2016	Réalisé 2016
002- Résultat d'exploitation reporté	52 727.57		70 066.10	
013 - Atténuation de charges	10 000.00	4 887.70	4 000.00	5 981.47
042- Opérations d'ordre entre sections	33 829.95	18 250.00	18 869.00	18 869.00
70- Vente de produits, prestations	678 500.00	653 190.58	658 500.00	657 501.90
74- Subvention d'exploitation	0.00			
75 - Autres produits de gestion courante	4 000.00	3.34	1 500.00	0.16
77 - Produits exceptionnels	8 200.00	9 680.39	10 500.00	14 226.05
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	787 257.52	**686 012.01**	763 435.10	**696 578.58**

Chapitre 013 : remboursement des salaires du personnel en maladie : Mme LEBLOND

Chapitre 70 : ce chapitre correspond à toutes les locations d'anneaux dans le bassin de plaisance et le bassin d'échouage, ainsi que les locations diverses, les taxes perçues sur les passagers… (Légèrement supérieur par rapport à 2015)
Chapitre 77 : Dégrèvement Impôts (9775€ en 2016) et un recouvrement après admission en non-valeur pour 4 451€)

Dépenses d'Investissement :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Voté 2015	Réalisé 2015	Voté 2016	Réalisé 2016
001- Solde reporté (déficit)	0			
040 - Opérations d'ordre entre sections	33829.95	18 250.00	18 869.00	18 869.00
041- Opérations patrimoniales			35 480.00	35 480.00
16 Emprunts et dettes assimilés	76794	76 793.45	81 853.59	81 583.59
20 Immobilisations incorporelles	1000	0.00	500.00	0.00
21 Immobilisations corporelles	185000	2 702.00	147 264.00	24 653.02
23 Immobilisations en cours	0	0.00		
TOTAL	**296 623.95**	**97 745.45**	**283 966.59**	**160 585.61**

CHAPITRE 040 : Amortissement
CHAPITRE 041 : Intégrations des frais d'études des années antérieures (on retrouvera la même somme e recettes d'investissement.
CHAPITRE 16 : remboursement du Capital des emprunts
Chapitre 21 : Prévisions pour participation aux travaux de réfection du quai d'armement à hauteur de 92 000€ - Comme expliqué lors de la présentation du Compte Administratif de la Commune, cette somme n' pu être réglée sur le budget portuaire en 2016 en raison d'un problème de réglementation de comptabilité M4. (comptabilité des services publics industriels et commerciaux)

Extension du système de vidéo surveillance pour 14 849.00€. Depuis cette mise en place, les services portuaires peuvent visionner les enregistrements des caméras, ce qui n'était pas le cas auparavant.

Recettes d'investissement :

RECETTES D'INVESTISSMENT	Voté 2015	Réalisé 2015		
001, Excédent antérieur reporté	12880.3		85 602.07	
021 - virement de la section de fonct.	82512.09		100 608.22	
040 - Opérations d'ordre entre sections	51877.43	51 877.43	49 421.00	49 421.00
041- Opérations patrimoniales			35 480.00	35 480.00
10 Dotations, fonds divers, réserves	0		6 397.93	6 397.93
23 - Immobilisations en cours	0			
13 Subventions d'investissement	18589.79	18 589.79		
16 Emprunt en euros	130764.34	100 000.00	6 457.37	
TOTAL	**296 623.95**	**170 467.22**	**283 966.59**	**91 298.93**

Aucune recette « réelle » d'invetissement en 2016 – Les travaux ont été autofinancés par le prélèvement sur les excédents antérieurs. Le résultat 2016 de la section d'investissement présente un déficit.

RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 :

Service Portuaire	CA 2014	CA 2015	CA 2016
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses année N	648 482.06	662 275.55	641 988.65
Recettes Année N	670 544.59	686 012.01	696 578.59
Résultats de l'exercice (excédent)	22 062.53	23 736.46	54 589.94
Excédent reporté (N-1)	30 665.04	52 727.57	70 066.10
Excédent de fonctionnement cumulé	**52 727.57**	**76 464.03**	**124 656.04**
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses année N	148 359.75	97 745.45	160 585.61
Recettes Année N	126 794.19	170 467.22	91 298.93
Résultat de l'exercice	-21 565.56	72 721.77	-69 286.68
Résultat reporté N-1	34 445.86	12 880.30	85 602.07
Résultats définitifs	**12 880.30**	**85 602.07**	**16 315.39**
Restes à réaliser dépenses	5 040.00	92 000.00	0.00
Restes à réaliser recettes			
Différence des restes à réaliser	-5 040.00	-92 000.00	0.00
Résultat global			
Dépenses N + restes à réaliser	153 399.75	189 745.45	
Recettes N + restes à réaliser + résultats reportés	161 240.05	183 347.52	
Résultat	**7 840.30**	**-6 397.93**	
RESULTATS DEFINITIFS			
Excédent de fontionnement	52 727.57	76 464.03	124 656.04
Excédent d'investissement	7 840.30	6 397.93	16 315.39
Résultat Année N	**60 567.87**	**70 066.10**	**140 971.43**

	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		85 602.07		70 066.10		155 668.17
Opérations de l'exercice	160 585.61	91 298.93	641 988.65	696 578.59	802 574.26	787 877.52
résultats de l'exercice	*69 286.68*			*54 589.94*	*14 696.74*	
TOTAUX	160 585.61	176 901.00	641 988.65	766 644.69	802 574.26	943 545.69
Résultats de clôture		**16 315.39**		**124 656.04**		**140 971.43**

Le Compte Administratif 2016 – Service de l'Assainissement :

Présentation générale :

Service Assainissement	2015	2016
Section de Fonctionnement		
Dépenses	536 591.87	724 441.40
Recettes	644 451.32	794 440.54
Résultats de l'année	107 859.45	69 999.14
Section d'investissement		
Dépenses	108 408.77	483 592.23
Recettes	260 622.40	274 003.44
Résultats de l'année	152 213.63	-209 588.79
Résultats globaux	260 073.08	-139 589.65

Les Dépenses de Fonctionnement :

Fonctionnement -Dépenses :	Voté 2015	Réalisé 2015	Voté2016	Réalisé 2016
002 Résultat exploitation reporté				
011 - Charges à caractère général	395 238.81	366 310.87	728 058.25	551 583.77
012 - Charges de Personnel	49 719.00	49 678.99	52 989.00	51 199.49
014 Atténuation de produits				
042 - Dotations aux amortissements	113 840.00	113 840.00	110 236.96	110 236.96
65 - Autres charges de gestion courante	9 000.00	4 909.81	15 100.00	9 394.67
66- Intérêts des emprunts				
67 - Charges exceptionnelles	5 000.00	1 852.20	1 995.04	2 026.51
023 - Virement à la section d'investissement	303 135.44		343 457.89	
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	**875 933.25**	**536 591.87**	**1 251 837.14**	**724 441.40**

Chapitre 11 : différence par rapport aux prévisions :
La plus grosse dépense de ce chapitre correspond à l'article 6221 « Commissions et courtages sur achats » qui sont les remboursements à la SAUR (part délégataire) dont 206 358.25 de régularisation sur 2015, d'où la différence par rapport au réalisé 2015. Cette dépense est compensée par une recette du même montant.

Chapitre 65 : Admissions en non valeurs et effacements de dettes

Chapitre 67 : titres annulés.

Les Recettes de Fonctionnement :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Voté 2015	Réalisé 2015	Voté 2016	Réalisé 2016
002- Résultat d'exploitation reporté	248 893.44		356 752.89	
042 - Opérations d'ordre entre sections	40 726.00	40 726.00	40 726.00	40 726.00
70 Vente de produits	586 313.81	603 725.32	650 000.00	547 353.75
75 Autres produits de gestion courante				2.54
77 Produits exceptionnels			206 358.25	206 358.25
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**875 933.25**	**644 451.32**	**1 253 837.14**	**794 440.54**

Chapitre 70 :

Facturation : 499 654.81€ (526 094€ en 2015)

Travaux : 40 000€ (70 000€ en 2015)

Chapitre 77 :

Régularisation décompte part délégataire SAUR : compense la dépense du même montant.

Dépenses d'Investissement :

ASSAINISSEMENT DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Voté 2015	Réalisé 2015	Voté 2016	Réalisé 2016
001- Solde reporté (déficit)				
040 - Opérations d'ordre entre sections	40 726.00	40 726.00	40 726.00	40 726.00
16 Emprunts et dettes assimilés	11 830.00	11 830.00	11 830.00	11 830.00
20 Immobilisations incorporelles	30 000.00	8 392.80	45 679.70	3 395.87
21 Immobilisations corporelles	3 000.00		83 000.00	2 974.00
23 Immobilisations en cours	1 277 428.73	47 459.97	1 224 974.67	424 666.36
TOTAL	**1 362 984.73**	**108 408.77**	**1 406 210.37**	**483 592.23**

Chapitre 16 : Remboursement des prêts à taux 0 auprès de l'agence de l'eau.

Chapitre 20 : Frais de logiciel (50/50 avec le service Eau) – Etudes et insertions annonces légales.

Chapitre 21 : Achat d'un portable de relève à distance

Chapitre 23 : Cette année 2016 a vu la réalisation des travaux de la tranche « Les Carrelets Quinetôt (en prolongation des travaux sur le secteur Boudet) et le début de la tranche de réhabilitation au niveau du chemin du fleuve et du bas Hamet.

Cette tranche est compliquée car la canalisation longe le havre et les entreprises ont connu quelques soucis. La fin de cette tranche sera réglée sur le budget 2017.

Recettes d'Investissement :

RECETTES D'INVESTISSMENT	Voté 2015	Réalisé 2015	Voté 2016	Réalisé 2016
001 Solde exécution reporté	237 066.89		389 280.52	
021 - virement de la section de fonct.	303 135.44		343 457.89	
040 - Opérations d'ordre entre sections	112 765.00	113 840.00	110 236.96	110 236.96
23 - Immmobilisations en cours				
13 Subventions d'investissement	375 065.00		375 065.00	62 721.48
10- Fonds divers - réserves	146 782.40	146 782.40		
16 Emprunt en euros (agence de l'eau)	188 170.00		188 170.00	101 045.00
TOTAL	**1 362 984.73**	**260 622.40**	**1 406 210.37**	**274 003.44**

Les recettes relèvent en majorité d'un prêt à taux 0 de l'agence de l'eau et des subventions Agence de l'eau et du Conseil Départemental.

Elles sont bien inférieures aux Dépenses, mais ce budget dégage un excédent conséquent et les travaux sont autofinancés.

Résultats du Compte Administratif :

Service de l'assainissement	CA 2014	CA 2015	CA 2016
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses année N	477 887.05	536 591.87	724 441.40
Recettes Année N	534 057.45	644 451.32	794 440.54
Résultats de l'exercice	56 170.40	107 859.45	69 999.14
Excédent reporté (N-1)	339 505.44	248 893.44	356 752.89
Excédent de fonctionnement	**395 675.84**	**356 752.89**	**426 752.03**
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses année N	420 004.89	108 408.77	483 592.23
Recettes Année N	365 452.72	260 622.40	274 003.44
Résultat de l'exercice	-54 552.17	152 213.63	-209 588.79
Résultat reporté N-1	291 619.06	237 066.89	389 280.52
Résultats définitifs	**237 066.89**	**389 280.52**	**179 691.73**
Restes à réaliser dépenses	439 919.29	653 500.96	322 799.02
Restes à réaliser recettes	56 070.00	563 235.00	312 343.52
Différence des restes à réalise	-383 849.29	-90 265.96	-10 455.50
Résultat global			
Dépenses N + restes à réaliser	859 924.18	761 909.73	806 391.25
Recettes N + restes à réaliser + résultats reporté	713 141.78	1 060 924.29	975 627.48
Résultat	**-146 782.40**	**299 014.56**	**169 236.23**
RESULTATS DEFINITIFS			
Excédent de fontionnement	395 675.84	356 752.89	426 752.03
Excédent d'investissement 20	146 782.40	299 014.56	169 236.23
Résultat Année N	**248 893.44**	**655 767.45**	**595 988.26**

Compte Administratif 2016 - Service de l'Assainissement						
	Investissement		Fonctionnement		Total	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		389 280.52		356 752.89		746 033.41
Besoin en financement						
Résultats		389 280.52		356 752.89		
Opérations de l'exercice	483 592.23	274 003.44	724 441.40	794 440.54	1 208 033.63	1 068 443.98
Résultats de l'exercice	209 588.79			*69 999.14*	*139 589.65*	
TOTAUX	483 592.23	663 283.96	724 441.40	1 151 193.43	1 208 033.63	1 814 477.39
Résultats de clôture		**179 691.73**		**426 752.03**		**606 443.76**
Restes à réaliser	322 799.02	312 343.52			322 799.02	312 343.52
Total	806 391.25	975 627.48				
Résultats définitifs		**169 236.23**		**426 752.03**		**595 988.26**

Le Service Extérieur des Pompes Funèbres :

COMPTE ANNEXE POUR LE SERVICE EXTERIEUR DES POMPES FUNEBRES		
	Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		555.7
Opérations de l'exercice	555.7	1 442.05
TOTAUX	555.7	1 997.75
Résultats de clôture		1 442.05

PREPARATION BUDGETAIRE 2017 :

Le Budget Communal :

Rappel des montants du Compte Administratif à reprendre au Budget primitif 2017 :

Section de Fonctionnement – recettes : excédent antérieur reporté :72 237.53 € chapitre 002.
Section d'investissement : Dépenses : Déficit antérieur reporté : 717 588.17€ (chapitre 001)
Section d'investissement : Recettes : Réserves (prélèvement du montant du besoin de financement des investissements sur l'excédent de fonctionnement) : 715 432.67€ (article 1068)

Les dépenses de Fonctionnement :

Budget Communal -	
DEPENSES Section de Fonctionnement	
Chapitre	Propositions 2017
011 Charges à caractère général	1 040 590.00
012 Charges de personnel	1 379 217.00
65 - Autres charges de gestion courante	171 000.00
66 Charges financières	108 182.53
67 Charges exceptionnelles	11 800.00
042 Opérations d'ordre entre section	79 756.53
014 - Reversement GIR	286 500.00
TOTAL	3 077 046.06
023, Virement à la section d'investissement	616 845.31
TOTAL GLOBAL	3 693 891.37
RECETTES Section de Fonctionnement	

Chapitre 11 :

Ci-dessous, un récapitulatif du budget « technique » qui représente plus de la moitié des dépenses de ce chapitre.

Compte	désignation nomenclature	Détail	SSC	social	batiments	économiques	voirie	EV	Parc Mat.	TOTAUX 2017	BP 2016
60631	Produits ménagers	(produits entretien)	4 350		6 000	1 500				11 850	11 850.00
60632	Fournitures de petit équipement	(Pièces de rechanges matériels)	12 900	0	29 500	5 200	0	0	20 900	68 500	68 500.00
60633	Fourniture de voirie						15 000	0		15 000	17 000.00
60624	Autres fournitures	(produits pharmaceutiques)	500		500					1 000	1 000.00
6068	Autres fournitures	(fournitures et consommables)	5 600	0	9 250	3 500	2 000	9 570	16 800	46 720	50 120.00
6068	Autres fournitures	(signalétique)					7 000			7 000	5 000.00
60636	Autres fournitures	(vêtements et EPI)			5 700					5 700	5 700.00
61522	Bâtiments	(entretien des immeubles)	11 500	0	14 750	15 000		1 000		42 250	90 500.00
61 523	Voies et réseaux	(voies et enlèvement algues...)					40 000	5 000		45 000	40 000.00
61551	Maintenance	Véhicules							4 300	4 300	4 300.00
6135	Locations et copies	Minolta + location citerne+ location c	4 800	0	9 300	0	0	0	6 000	20 100	16 300.00
61558	Autres biens mobiliers	(entretien mobilier)	1 700	0	3 000	0	0	0	0	4 700	4 700.00
6156	Maintenance		12 800	50	23300	9 750	56 500		1 000	103 400	117 050.00
61521	Entetien terrain		8 000					0		8 000	3 000.00
611	Prestations de services	(illuminations, contrats divers, taille a	10 040	0	5250	4 650	26 500		1 400	47 840	47 240.00
611		enlèvement algues, peinture au sol...		500	0	3 500	6 000			10 000	25 000.00
	TOTAL 611									57 840	72 240.00
6132	Location immeubles	(location PK)	0		0					0	
6262	Frais de télécommunication	(lignes fixes et mobiles)	5 570		16 300	1 100				22 970	22 970.00
SOUS TOTAL			77 760	550	122 850	44 200	153 000.00	15570	50400	522 170	530 230.00
									464 330		
ENERGIES											
60611	Eau Assainissement		2 735		4 965	3 400		470		11 570	11 410.00
60612	Energie	(électricité)	27 450	120	59 500	8 470		500		96 040	109 410.00
60613	Energie	(électricité abonnement Dialège)			300					300	2 000.00
61621	Combustible	Fioul et gaz	19 000		3 000	21 600		800	0	44 400	69 200.00
62876	participation OMNS fluide BN		7 000							7 000	
60622	Carburants	0							20 000	20 000	24 000.00
SOUS TOTAL ENERGIES			**56 185**	**120**	**67 765**	**33 470**	**0**	**1 770**	**20 000**	179 310	216 020.00
	TOTAUX		133 945	670	190 615	77 670	153 000	17 340	70 400	701 480	**746 250.00**

Sont également inscrits sur ce chapitre, les dépenses liées au budget animation pour 74 000€, fêtes et cérémonies (30 000€), les honoraires : 40 000€, la médiathèque (15 000€), les fournitures administratives (16 000€), les produits d'entretien (11 850€), les frais d'affranchissement et de télécommunication (31 000€), les frais de fonctionnement de l'école et les transports 16 000€)…

Chapitre 12 : Charges de personnel :

En 2017, les salaires du personnel du service assainissement (le service des eaux ayant été transféré au SDEAU 50) sont intégralement réglés la commune avec un reversement du service assainissement pour la quote-part du travail effectué par les deux agents : Christophe LEBRANCHU (50%) et Claudine BOJARSKI (25%).

De plus avec la fin de la gestion de la Résidence la Gerfleur en Octobre 2017, Un agent a demandé sa réintégration à la commune, son salaire est donc inscrit pour 3 mois (elle devrait assurer la surveillance cantine et le ménage aux écoles et à la cantine, ce qui réduira un poste « ASTRE »)

Graphiques détaillés

2016 **2017**

	2016	2017
Titulaires	1 052 555	943 164
Christophe LEBRANCHU		35 004
Claudine BOJARSKI		43 776
Olivia LEPESTEUR (Gerfleur)		8 000
Non titulaires	324556	349 273
TOTAUX	1 377 111	1 379 217

86 780.00€

Remboursement	
Christophe LEBANCHU	17502
Claudine Bojarski	21888
Jennifer PACARY LAMOUREUX	17 449

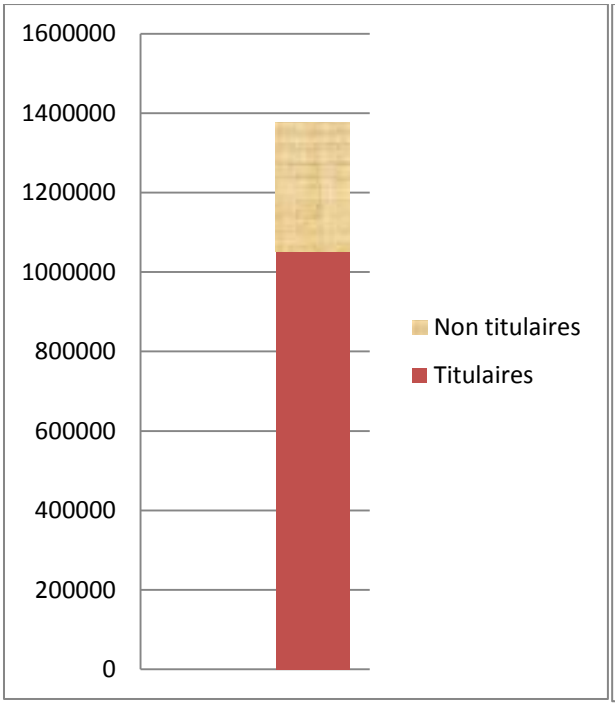

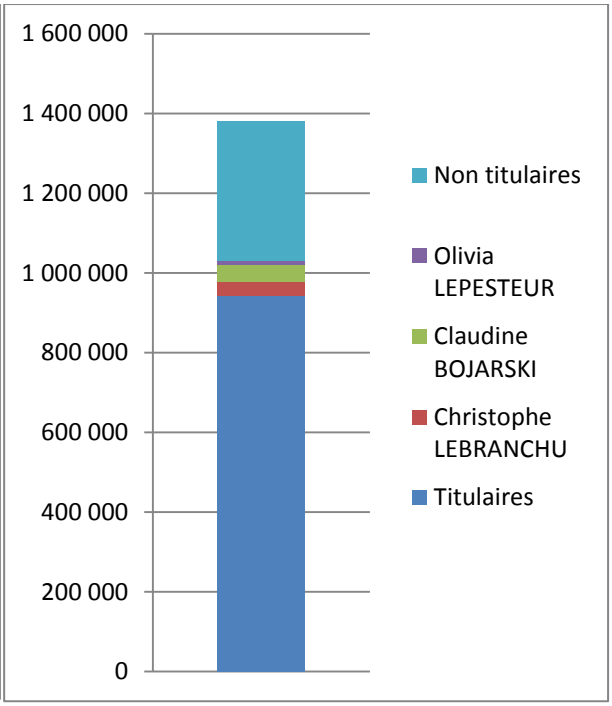

En conclusion, la part salaire sur les deux années est quasiment identique, en raison de l'explication ci-dessus et du départ en retraite de plusieurs agents.

CHAPITRE 65 : Subventions aux association et indemnités des élus :

65 000€ pour 57 705€ qui seront soumis au vote 2017 pour les subventions aux associations. Il est bon de laisser une marge pour d'éventuelles demandes en cours d'année.

CHAPITRE 66 : Charges financières :
Les intérêts sont en légère en baisse. Les ICNE sont inscrits à hauteur de 24 000€

CHAPITRE 67 : Charges exceptionnelles :
Titres annulés, plus-values sur immobilisations, intérêts moratoires…

CHAPITRE 042 : Opérations d'ordre entre sections :
Il s'agit des amortissements du compte 204 – participations aux organismes extérieurs :
Les effacements de réseaux (SDEM et F. TELECOM) et également les participations versées au Conseil Départemental pour les travaux de réfection du quai d'armement (initialement prévus sur le budget portuaire), ainsi qu'à la communauté d'agglo (pôle de proximité), pour la participation à la cale du Pôle Nautique.
Sont également amorties les sommes des intégrations en section de fonctionnement des études non suivies de réalisation de travaux pour 51176.18€

CHAPITRE 014 : Reversement et restitution sur impôts et taxes :
FNGIR (Fonds Nationale de Garantie Individuelles des ressources)

POUR MEMOIRE :

LES FONDS NATIONAUX DE GARANTIE INDIVIDUELLE DES RESSOURCES (FNGIR)

***Depuis 2011 chaque collectivité territoriale**, prise individuellement, a vu ses pertes de recettes compensées à travers la création d'un **fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR)**, dont la mission est de compenser les conséquences financières de la réforme de la fiscalité locale. Ce mécanisme de compensation «a neutralisé » en 2011 les impacts de la réforme : les territoires qui disposaient de ressources fiscales supplémentaires par rapport à la situation ex ante ont été écrêtés à due concurrence au profit de ceux dont les produits fiscaux étaient inférieurs à leur ancienne taxe professionnelle.*

Autrement dit, les ressources fiscales des collectivités territoriales et des EPCI à fiscalité propre sont depuis 2011, diminuées d'un prélèvement au profit de ces fonds ou augmentées d'un reversement des ressources de ces même fonds, chaque année.

CHAPITRE 023 : Virement à section d'investissement.
Ce chapitre permet d'équilibrer le budget par l'inscription du montant correspondant à la différence entre les recettes et les dépenses et qui sera versée en recette sur la section d'investissement.

Il faut rappeler que cette somme doit à minima couvrir le remboursement de la dette en capital.
Pour 2017 : **616 845.31€** pour un remboursement de capital de 382320€.00.

LES RECETTES DE FONTIONNEMENT :

Chapitre	
002, Excédent antérieur reporté	72 237.53
013, Aténuation de charges	30 000.00
70 Produits des services	123 400.00
73, Impôts et Taxes	2 150 675.84
74, Dotations et participations	968 573.00
75, Autres produits de gestion courante	201 400.00
76, Produits financiers	5.00
77 produits exceptionnels	117 600.00
042 Opérations d'ordre entre section	30 000.00
TOTAL	**3 693 891.37**

Elles sont constituées pour la plus grande partie du produit des services, des impôts et des dotations et participations.

CHAPITRE 13 : Remboursement d'une partie des salaires des agents en maladie.
(En ce début d'année, plusieurs agents sont en congé longue maladie).

CHAPITRE 70 : Produits des services :
Produits des régies, concessions dans les cimetières, redevances cabines de bains, restauration scolaire…
La proposition 2017 est plus élevée en raison des reversements de salaires du service assainissement, du Clep de la Côte des Isles et de l'Agglo pour la moitié du salaire de Jennifer PACARAY LAMOUREUX.

CHAPITRE 73 : Impôts et taxes :

Il n'est pas envisagé de hausse à proprement parlé des taux d'imposition, cependant, comme Monsieur Le Maire l'a expliqué en dernière réunion de Conseil Municipal, les données vont changer avec la création de l'agglomération du Cotentin.
La décision générale des élus de l'agglomération et des communes a été que la création de l'agglomération du cotentin ne devait en aucun cas avoir une répercussion quelle qu'elle soit sur les foyers de ce territoire et notamment en matière d'imposition.
Il a donc été décidé que les communes ajusteront leurs taux (à la hausse ou à la baisse, selon les cas), en fonction des taux qui seront votés par l'agglo.
Voici donc la simulation faite par l'agglomération pour notre commune :

15/02/2017

Simulation par commune des conséquences fiscales de la fusion : scénario "Charte"

Double objectif : neutralité financière pour la commune et neutralité fiscale pour le contribuable
Hypothèse relative aux abattements de TH communautaires: statu quo en 2017. Possibilité d'instituer une politique d'abattement communautaire en 2018 (non simulée)

BARNEVILLE-CARTERET

Avant fusion

Montants en euros

	Taux d'imposition (2016)		
	Commune	Intercom.	consolidé
Taxe habitation	13,24%	7,35%	20,59%
dont quote part TH	*5,99%*		
Taxe foncier bâti	16,48%	8,26%	24,74%
Taxe foncier non bâti	18,04%	13,78%	31,82%

	Bases d'imposit° (2016)	
	Commune	Intercom.
Taxe habitation	6 541 905	6 541 878
Taxe foncier bâti	4 367 702	4 367 702
Taxe foncier non bâti	99 947	99 947

	Produits de fiscalité (2016)		
	Commune	Intercom.	consolidé
Taxe habitation	866 148	480 828	1 346 976
Taxe foncier bâti	719 797	360 772	1 080 569
Taxe foncier non bâti	18 030	13 773	31 803
Total avant fusion	**1 603 976**	**855 373**	**2 459 349**

Produits communaux des taxes d'habitation et foncières	**1 603 976**
Pdt CFE com. 2016	-
Pdt TAFNB 2016 com.	-
Pdt IFER com. 2016	-
Pdt CVAE com. 2016	-
TASCOM com. 2016	-
Comp. SPS com. 2014 actualisée	-
Comp. recettes com. 2016	-
Produits communaux "post taxe professionnelle"	**0**
Attribution de compensation (si FPU en 2016) *(réf. 2015)*	**268 853**
Total des ressources communales avant fusion	**1 872 829**

Après fusion

	Taux d'imposition		
	Commune	Intercom.	consolidé
Taxe habitation	8,09%	12,50%	20,59%
Taxe foncier bâti	21,64%	3,10%	24,74%
Taxe foncier non bâti	*20,12%*	10,98%	31,10%

Objectif de Stabilité de la pression fiscale pour le contribuable*

Illustration à bases brutes d'imposition constantes sans modification des politiques d'abattement TH communautaires

	Bases d'imposit° (réf. 2016)	
	Commune	Intercom.
Taxe habitation*	6 543 717	6 541 878
Taxe foncier bâti	4 367 702	4 367 702
Taxe foncier non bâti	99 947	99 947

** Les écarts entre les bases de TH de la commune et celles de l'EPCI (montants différents d'abattements de TH) peuvent entraîner une variation de la cotisation consolidée (commune + EPCI) de TH.*

** Le cas échéant, prise en compte de la suppression de la correction des quotités d'abattement de TH communales.*

	Produits de fiscalité		
	Commune	Intercom.	consolidé
Taxe habitation	529 242	817 735	1 346 976
Taxe foncier bâti	945 171	135 399	1 080 569
Taxe foncier non bâti	20 114	10 974	31 088
Total après fusion	**1 494 526**	**964 108**	**2 458 634**

Stabilité de la pression fiscale globale

Produits communaux des taxes d'habitation et foncières	**1 494 526**
Attribution de compensation (AC) 2016 ou Attribution de compensation "Post TP"	268 853
+ AC "transfert de la quote-part du taux de TH départemental"	391 860
+/- AC "neutralisation de la variation des taux d'imposition"	-283 125
+ AC "règle de lien TH/TFNB"	715
Attribution de compensation (hors transferts de charges)	***378 303***
Total des ressources communales après fusion (1ère année)	**1 872 829**

Stabilité des ressources communales (à bases d'imposit° constantes)

NOUVEAUTE 2017 AVEC LA CREATION DE L'AGGLOMERATION DU COTENTIN :

PRODUIT FISCALITE 2017

Taxes	Bases 2016	Taux 2016	Produit estimé BP	Taux (agglo)	Produit estimé avec nouveau taux	Bases prévisionnelles 2017 (+0,4)	Taux 2017	Produit attendu 2017 avec hausse bases +0.4)	Bases fournies par services fiscaux :	Taux 2017	Produit attendu
TH	6 541 905.00	13.24	866 148.22	8.09	529 240.11	6 568 072.62	8.09	531 357.07	6 640 000.00	8.09	537 176.00
TF	4 367 702.00	16.48	719 797.29	21.64	945 170.71	4 385 172.81	21.64	948 951.40	4 423 000.00	21.64	957 137.20
TFBN	99 947.00	18.04	18 030.44	20.12	20 109.34	100 346.79	20.12	20 189.77	99 700.00	20.12	20 059.64
CFE	558 994.00		0.00								
		TOTAL	1 603 975.95	TOTAL	1 494 520.16		TOTAL	1 500 498.24		TOTAL	1 514 372.84

Différence produit attendu (anciens taux et nouveaux taux agg	109 455.79
Attribution Compensation ancienne Taxe Professionnelle (CFE	268 853.00 (déjà perçu avec la 3CI)
TOTAL DES AC	378 308.79
Somme proposée par agglo	378 303.00 €

En contrepartie de cet ajustement des taux, l'agglomération versera une attribution de compensation de 378 303€ (comprenant l'attribution de 268 853.00€ déjà versée par la 3CI en 2016 au titre du passage en fiscalité unique). Cette Attribution est figée sur les produits 2016…

Les taxes additionnelles aux droits de mutation sont également inscrites sur ce chapitre à hauteur de 200 000€ (en légère hausse, estimation inscrite par rapport aux sommes reçues en 2016, ainsi que les droits de place des marchés forains, les occupations du domaine public (terrasses…)

CHAPITRE 74 : DOTATIONS ET PARTICIPATIONS :

Ce chapitre regroupe l'ensemble des dotations de l'état, dont la DGF dont nous n'avons toujours pas reçu la notification du montant. Nous inscrivons donc à nouveau une baisse 63 373€, conformément à la simulation faite par l'AMF (Association des Maires de France

Les Dotations ne sont pas encore publiées, les chiffres ci-dessous, issus d'un simulateur de calcul mis en place par l'AMF en 2014 , sont donc à considérer comme estimatives :

	2014	2015	2016	2017
Contribution au redressement des finances publiques au titre de 2014	-25 699	-25 699	- 25 699	- 25699
Montant estimé des contributions supplémentaires annuelles sur la période 2015-2017		-63 373	-63 373	- 63 373
			-63 373	- 63 373
				-63 373
Perte annuelle par rapport à 2013	**-25 699**	**-89 072**	**-152 445**	**-215 819**

Ce chapitre regroupe également l'ensemble des allocations compensatrices, la Dotation de solidarité et espéré : le reversement du contingent d'Aide Sociale par l'agglomération (versée par la 3CI auparavant).

CHAPITRE 75 : Autres produits de gestion courante :

Produits des loyers et recettes du Centre d'Accueil Eugène Godey, le reversement du budget annexe du service funéraire…

Pour le centre Eugène Godey, une étude est à mener, en effet, l'année 2016 a vu les recettes chuter d'environ 50 000€. Depuis deux ans, en raison d'un passage des organismes de contrôles et de nouvelles règlementations, le centre n'est pas adapté pour recevoir des classes maternelles, ni des petits en dessous de 8 ans. Plusieurs groupes ont donc été refusés. La hausse des prix semble, selon le responsable du centre, avoir également été mal perçues par certains organismes qui ne viennent plus, tel le CLBN, qui occupait le centre environ 5 à 6 semaines en été. Cependant, il semble que les réservations 2017 soient en hausse pour la saison.

Une étude doit donc être menée en interne pour le devenir de ce centre.

Il comprend également la redevance versée par le gérant du camping des Bosquets.

CHAPITRE 77 : Produits exceptionnels :

Remboursement par les assurances des contentieux, annulations de mandats, produits des cessions…

LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

Le déficit cumulé d'investissement s'élève **à 717 588.17€** selon les résultats du compte administratif.

Chapitres des Dépenses :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
Chapitre	propositions 2017
001, Solde exécution investissement reporté	717 588.17
13 Subventions d'investissement	
16, Remboursement d'emprunts	382 320.00
20, Immobilisations incorporelles	76 824.00
204, Subventions d'équipement versées	103 653.48
21, Immobilisations corporelles	536 536.00
23 Immobilisations en cours	602 600.00
040 - Opération ordres (travaux en régie)	30 000.00
041- Opérations patrimoniales	21 483.63
Restes à réaliser 2015	
TOTAL	2 471 005.28

DETAIL DES PROPOSITIONS DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT POUR L'ANNEE 2017 :

Articles	Investissement 2017	Pour mémoire réalisé 2016	RAR 2016		Propositions 2017	
	libellés					
	DEPENSES					
001	Report déficit investissement (résultat CA N-1)				717 588.17	
16	Remboursement en capital des emprunts	307 476.22			382 320.00	
2031	Etude urbanistique				43 824.00	
2031	Opération skate park - Maîtrise d'œuvre				23 000.00	
2031	Divers				10 000.00	
2031		30 948.35			76 824.00	
204132	Participation Conseil Départemental Voies Cyclables				74 605.85	
204412	Bornes électriques (participation SDEM				7 564.00	
204412	Effacement Réseaux SDEM				15 000.00	
204422	Effacement Réseaux F. TELECOM				6 483.63	
204	TOTAL	93 398.74			103 653.48	
2111	Acquisitions				10 000.00	
21311	Isolation mairie+ normes élec				24 000.00	
21311	Amgt archives sous sol				15 000.00	
21312	portail automatique école				5 076.00	
21312	chgt menuiseries réf+côté rue				10 200.00	
21312	PAC ecole				8 400.00	
21312	clôture gpe scolaire				3 300.00	
21316	Columbarium				4 800.00	
21316	accessibilité cimetière					25926.6
21318	Divers				10 000.00	
21318	Travaux MAM				65 000.00	
21318	remplacement détecteur CEG				4 000.00	
21318	Menuiseries Maison des roulants				5 100.00	
21318	Porte studio salle du parc				2 000.00	
21318	Vmc cantine				5 000.00	
2135	Main courante stade et pare ballon - stade				23 000.00	
2135	Abri touches stade				4 000.00	
2135	Douche potiniere				1 500.00	
2135	Bloc sanitaires					30000
2135	Cabines de plages					9800
2145	Travaux d'enrochement				235 000.00	
2152	mobilier + bornes place fetes				20 000.00	
2156	Matériel pour poste de secours (paddle board)				1 500.00	
2158	Matériel et outillage technique				10 000.00	
21578	Matériel et outillage de voirie				5 000.00	
21578	Désherbeur mécanique				11 160.00	
2182	Matériel Roulant (berces si vente bât Rue des Ecoles pour stocker barrières)				20 000.00	
2183	Matériel de bureau et informatique		546.00	7 454.00	8 000.00	
2184	Mobilier				500.00	
2188	Autres immobilisations corporelles (matériel autre que technique; webcam..)				15 000.00	
2188	Aire de jeux				10 000.00	
TOTAL 21		245400.34			536 536.00	

2313	opération vieille eglise				
	opération Travaux chapelle Saint Louis				20 000.00
	opération Travaux Eglise		59 130.10	25 869.90	85 000.00
	opération Prévision pour travaux accessibilité				10 000.00
	opération Skate Park		97 730.40	151 269.60	249 000.00
	divers				10 000.00
2313		152 834.17			374 000.00
	Point lumineux Rue Corderie				2 700.00
	remplact points eclairage public				46 000.00
	chemin planquettes (4 points)				9 600.00
	divers				10 000.00
2315-095		2 531.52			68 300.00
2315-128	Parking Rue du Dessus du Bourg				80 000.00
	Rue de la Gaieté				14 300.00
	Chemin des planquettes et rue des courtes pièces				36 000.00
	Divers (îlot rue G. Le Conq - Empierrement place des fêtes)				30 000.00
2315	TOTAL	38 190.62			160 300.00
40	Travaux en régie et moins value	48 495.87			30 000.00
41/4582	Opérations patrimoniales - Effacement réseaux				21 483.63
41	TOTAL	33 106.76			21 483.63
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		952 382.59	157 406.50		2 471 005.28

Chapitre 16 : Pour l'année 2017, la commune commence à rembourser le capital des emprunts dits «grand chantier », contractés avec la Caisse d'Epargne, selon une convention tripartite entre la commune, la Caisse d'Epargne et EDF.

Rappel :

Ces contrats ont été conclus de manière tripartite entre la Caisse d'Epargne, la Commune et EDF, dans le cadre du Grand Chantier EPR Flamanville et avec un remboursement différé du Capital. Compte tenu du retard pris par la mise en service de l'EPR, la période de différé du remboursement du Capital a été reportée jusqu'à la fin 2016. Il convient donc d'inclure les sommes à rembourser au BP 2017.

De plus, dans ce contrat tripartite, EDF rembourse à la Commune la part du remboursement des intérêts, dans la limite des taux en cours chaque année, ces emprunts ayant été contractés au taux EURIBOR Capé +1 avec marge de 2.60%. La différence, si elle existe, est logiquement inscrite en remboursement anticipé du capital.

Montant des annuités pour ces deux emprunts :

32 926.28€ pour le prêt de 450 000€ et 44 711.04€ pour le prêt de 650 000€

CHAPITRE 20 :

Détail : Etudes diverses et Frais de maîtrise d''œuvre

CHAPITRE 21 : Acquisitions diverses pour tous les services

Travaux d'enrochements pour 235 000€, travaux sur l'ancienne gendarmerie pour la MAM : 65000€, Travaux sur divers bâtiments…

CHAPITRE 23 :

Eclairage Public et travaux de voirie – travaux du Skate Park pour 249 000€ et sur l'église pour 85 000€

Chapitre 204 : Effacement de réseaux et participations auprès du conseil départemental pour la création des bandes cyclables et auprès du SDEM pour les bornes pour véhicules électriques.

Chapitre 041 : opérations patrimoniales (effacements de réseaux) : écritures en dépenses et en recettes.

Chapitre 42 : Travaux en régie de l'année (même montant en recette de fonctionnement) : Ces travaux comprennent les salaires et l'acquisition de petit matériel réglés en section de fonctionnement. Lorsque les travaux sont terminés, il est possible de les basculer en dépense d'investissement et d'inscrire une recette de fonctionnement pour un équilibre de ces dépenses.

RECETTES D'INVESTISSEMENT :

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Chapitre	propositions 2017
001 - Excédent antérieur reporté	
021, Virement de la section de fonctionnement	616 845.31
024, Produits des cessions	55 000.00
040, Opérations d'ordre en section	79 756.53
041- Opérations patrimoniales	21 483.63
10,Dotations Fonds divers réserves	836 432.67
13 Subventions d'investissement	368 445.00
16, Emprunt et dettes assimilées	493 042.14
20- immobilisation incorporelles	
23 - Immobilisation en cours	
TOTAL	2 471 005.28

Détail des recettes d'investissement

	RECETTES				
10222	FCTVA				71 000.00
10223	Taxe d'aménagement				40 000.00
1068	Réserves				715 432.67
10251	Dons et legs en capital (amis de la chapelle)				10 000.00
	TOTAL Chapitre 10	709 475.24			836 432.67
1321	Réserve Parl et Europe		4 000.00		44 000.00
1322	Région Spark				40 000.00
1323	subvention étude urba				23 000.00
1328	Subvention EDF - Grand Chantier				41 340.00
1341	DETR Cimetière				8 640.00
1341	DETR Ateliers		31 637.00		31 637.00
1341	DETR Menuiserie et maison roulants				9 903.00
1341	Amgt Archives Mairie		7 025.00		7 025.00
1341	DETR Parking				27 000.00
1341	DETR Eclairage				14 000.00
1341	DETR Salle douits		8 017.00		8 017.00
1341	DETR SK. Park		50 000.00		50 000.00
1341	Pistesc cyclables		44 011.00		44 011.00
1341	Rue des Planquettes		14 872.00		14 872.00
1341	Centre E. Godey				5 000.00
CH 13	Total Chapitre 13	102687.08	159 562.00		368 445.00
CH 16	Emprunt				493 042.14
21	Virement de la section de fonctionnement				616 845.31
24	Produit des cessions				55 000.00
40	Opération d'ordre entre sections	46 961.99			79 756.53
41/4581	Opérations patrimoniales (effact réseaux) comptes 45				21 483.63
	Opérations patrimoniales (intégrations diverses études non suivies d réalisation)				
41	Total Chapitre 41	1 398.74			21 483.63
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	860 523.05			2 471 005.28

CHAPITRE 10 : Réserves (prélèvement sur l'excédent de fonctionnement du budget exécuté N-1), Taxes d'aménagement, FCTVA - Remarque : le FCTVA est reversé à la commune en année N+1 sur certains travaux d'investissement à hauteur de 15.761 %, Depuis 2016 le législateur a décidé que les dépenses de fonctionnement relatives aux travaux de voirie seraient éligibles au FCTVA -

CHAPITRE 13 : Subventions : DETR, contrat de territoire…

Chapitre 16 : Emprunt.

Chapitre 042 : Amortissements (compte 204 et intégrations des frais d'études non suivies de travaux en section de fonctionnement)

Chapitre 41 : Effacement des réseaux

LE BUDGET PORTUAIRE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Fonctionnement -Dépenses :	Propositions 2015	Réalisé 2015	voté 2016	Réalisé 2016	Propositions 2017
002 Résultat exploitation reporté	0.00				
011 - Charges à caractère général	352 750.00	324 762.22	326 630.00	324 864.47	399 300.00
012 - Charges de Personnel	267 998.00	263 559.12	255 336.00	245 144.45	241 914.00
042 - Dotations aux amortissements	51 877.43	51 877.43	49 421.00	49 421.00	58 869.35
65 - Autres charges de gestion courante	14 020.00	7 900.25	15 569.78	10 217.00	10 020.00
66- Intérêts des emprunts	15 600.00	13 304.33	14 470.10	12 297.54	12 469.51
67 - Charges exceptionnelles	2 500.00	872.20	1 400.00	43.26	1 000.00
023 - Virement à la section d'investissement	82 512.09		100 608.22		95 452.18
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	787 257.52	**662 275.55**	763 435.10	**641 987.72**	**819 025.04**

Chapitre 11 : Charges à caractère général :
Ce chapitre est en nette augmentation en 2017 en raison de la provision inscrite pour l'enlèvement des sédiments, issus du dragage du bassin de plaisance en 2009 sur les terrains DROUET. Le contentieux est toujours en cours et une Déclaration d'Utilité Publique est engagée pour l'acquisition de ce terrain puisque les négociations à l'amiable n'aboutissent pas. Cependant cette démarche est longue et il est nécessaire d'envisager l'enlèvement des sédiments.
17000€ sont également prévus pour des travaux sur le quai d'armement pour le nouveau lift.

Chapitre 12 : Charges de Personnel :
M. PORTA et Mme LEBLOND ont fait valoir leurs droits à la retraite. Le travail de M. PORTA (entretien des extérieurs) est réparti entre les agents et Mme LEBLOND est actuellement remplacée par du personnel ASTRE-

CHAPITRE 65 : Charges à caractère Général
Admissions en non valeurs et effacement de dette.

CHAPITRE 66 : Charges financières :
Remboursement des intérêts des emprunts.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Propositions 2015	Réalisé 2015	voté 2016	Réalisé 2016	Propositions 2017
002- Résultat d'exploitation reporté	52 727.57		70 066.10		124 656.04
013 - Atténuation de charges	10 000.00	4 887.70	4 000.00	5 981.47	3 000.00
042- Opérations d'ordre entre sections	33 829.95	18 250.00	18 869.00	18 869.00	18 869.00
70- Vente de produits, prestations	678 500.00	653 190.58	658 500.00	657 501.90	662 000.00
74- Subvention d'exploitation	0.00				
75 - Autres produits de gestion courante	4 000.00	3.34	1 500.00	0.16	500.00
77 - Produits exceptionnels	8 200.00	9 680.39	10 500.00	14 226.05	10 000.00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	787 257.52	**686 012.01**	763 435.10	**696 578.58**	**819 025.04**

CHAPITRE 13 : remboursement des salaires des personnels en arrêt maladie : Mme LEBLOND était en arrêt maladie avant son départ à la retraite au 1er Mars 2017.

Le **chapitre 70** concerne la location d'anneaux dans le port, les redevances du port à sec, les locations de bureaux à la Gare Maritime…
Chapitre 77 : dégrèvement d'impôts.

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Voté 2015	Réalisé 2015	Voté 2016	Réalisé 2016	Propositions 2017
001- Solde reporté (déficit)	0				
040 - Opérations d'ordre entre sections	33829.95	18 250.00	18 869.00	18 869.00	18 869.00
041- Opérations patrimoniales			35 480.00	35 480.00	
16 Emprunts et dettes assimilés	76794	76 793.45	81 853.59	81 583.59	85 530.40
20 Immobilisations incorporelles	1000	0.00	500.00	0.00	1 000.00
21 Immobilisations corporelles	185000	2 702.00	147 264.00	24 653.02	110 500.00
23 Immobilisations en cours	0	0.00			
TOTAL	**296 623.95**	**97 745.45**	**283 966.59**	**160 585.61**	**215 899.40**

Chapitre 040 : Opérations d'ordre en section :

Amortissement des subventions.

Travaux prévus :

Chapitre 21 :

20 000€ sont inscrits pour des travaux divers, 90 000€ sont inscrits pour l'acquisition de matériel :
Rappel : 92 000€ étaient inscrits en 2016 pour la participation du budget portuaire à hauteur de 50% au Conseil Département pour la réfection des travaux du quai d'armement. Cette somme était inscrite en section d'investissement.
Cependant, malgré de nombreuses recherches, il fut impossible de régler cette somme, pourtant budgétisée, en raison de la nomenclature comptable dont dépend le port (M4) qui ne prévoit pas de participations en section d'investissement. Ce qui a été découvert au moment du règlement de la facture.
C'est donc la commune qui a réglé les 92 000€ au Conseil Départemental.
En 2017, il est logique que le budget communal récupère cette somme, mais nous nous trouvons confrontés aux mêmes contraintes de cette comptabilité M4 qui ne prévoit pas de participations ou subventions aux organismes publics en section d'investissement. La section de fonctionnement quant à elle ne peut supporter une telle dépense.
La solution, vue avec la trésorerie et avec Monsieur Le Maire, est d'acheter un matériel pour les services techniques avec une convention de mise à disposition, c'est pourquoi une somme de 90 000€ est inscrite pour l'acquisition d'un tracto pelle, si le conseil municipal valide cette proposition.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT :

RECETTES D'INVESTISSMENT	Voté 2015	Réalisé 2015			
001, Excédent antérieur reporté	12880.3		85 602.07		16 315.39
021 - virement de la section de fonct.	82512.09		100 608.22		95 452.18
040 - Opérations d'ordre entre sections	51877.43	51 877.43	49 421.00	49 421.00	58 869.35
041- Opérations patrimoniales			35 480.00	35 480.00	
10 Dotations, fonds divers, réserves	0		6 397.93	6 397.93	
23 - Immobilisations en cours	0				
13 Subventions d'investissement	18589.79	18 589.79			
16 Emprunt en euros	130764.34	100 000.00	6 457.37		45 262.48
TOTAL	**296 623.95**	**170 467.22**	**283 966.59**	**91 298.93**	**215 899.40**

Elles relèvent essentiellement de l'excédent antérieur reporté et du virement de la section de fonctionnement, ainsi que d'un emprunt d'environ 45 000€ pour l'équilibre budgétaire.

LE BUDGET DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT :

Depuis le 1er Janvier, pour mémoire, le service de l'eau, étroitement lié au service assainissement, a été transféré au SDEAU 50. C'est le CLEP de la Côte des Isles qui prépare et vote dorénavant le budget de l'eau.
Il a donc été nécessaire de bien « séparer » les biens et les personnels de ces deux services.
Cependant, en accord avec le SDEAU 50 et afin que le service aux usagers soit assuré dans de bonnes conditions, et de ne pas impacter les budgets pour l'acquisition de nouveaux matériels, des conventions de mise à disposition de matériel seront établies (notamment pour la mini pelle qui appartient au service des eaux, mais qui est utilisée pour les travaux d'assainissement et également pour la commune quelques fois)

ASSAINISSEMENT Fonctionnement -Dépenses :	Voté 2015	Réalisé 2015	Voté2016	Réalisé 2016	Propositions 2017
002 Résultat exploitation reporté					
011 - Charges à caractère général	395 238.81	366 310.87	728 058.25	551 583.77	483 250.00
012 - Charges de Personnel	49 719.00	49 678.99	52 989.00	51 199.49	50 000.00
014 Atténuation de produits					50 000.00
042 - Dotations aux amortissements	113 840.00	113 840.00	110 236.96	110 236.96	129 022.00
65 - Autres charges de gestion courante	9 000.00	4 909.81	15 100.00	9 394.67	12 200.00
66- Intérêts des emprunts					0.00
67 - Charges exceptionnelles	5 000.00	1 852.20	1 995.04	2 026.51	4 000.00
023 - Virement à la section d'investissement	303 135.44		343 457.89		353 271.03
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	**875 933.25**	**536 591.87**	**1 251 837.14**	**724 441.40**	**1 081 743.03**

Les dépenses du Chapitre 11 concernent en majorité la part reversée à la à la saur sur la facturation encaissée par le service.
Le montant a diminué par rapport à 2016 où une régularisation était nécessaire pour 200 000€ environ (en dépenses et en recette)

Le **Chapitre 12**
Ce chapitre concerne le reversement de la part salariale versée par la commune pour Mme BOJARSKI et M. LEBRANCHU
Le **Chapitre 65** : Admissions en non-valeur et effacements de dettes.

Chapitre 66 :
Il n'y a aucun intérêt d'emprunt puisque les seuls emprunts de ce budget sont les avances (prêts à taux 0 de l'Agence de l'eau. Seul le capital est remboursé (sur 15 ans).

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Voté 2015	Réalisé 2015	Voté 2016	Réalisé 2016	
002- Résultat d'exploitation reporté	248 893.44		356 752.89		426 752.03
042 - Opérations d'ordre entre sections	40 726.00	40 726.00	40 726.00	40 726.00	41 981.00
70 Vente de produits	586 313.81	603 725.32	650 000.00	547 353.75	603 000.00
75 Autres produits de gestion courante				2.54	10.00
77 Produits exceptionnels			206 358.25	206 358.25	10 000.00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**875 933.25**	**644 451.32**	**1 253 837.14**	**794 440.54**	**1 081 743.03**

Elles sont essentiellement constituées de la facturation et des travaux réalisés en régie.

La SECTION D'INVESTISSEMENT :

ASSAINISSEMENT DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Voté 2015	Réalisé 2015	Voté 2016	Réalisé 2016	Proposition 2017
001- Solde reporté (déficit)					
040 - Opérations d'ordre entre sections	40 726.00	40 726.00	40 726.00	40 726.00	41 981.00
16 Emprunts et dettes assimilés	11 830.00	11 830.00	11 830.00	11 830.00	18 566.33
20 Immobilisations incorporelles	30 000.00	8 392.80	45 679.70	3 395.87	107 000.00
21 Immobilisations corporelles	3 000.00		83 000.00	2 974.00	53 000.00
23 Immobilisations en cours	1 277 428.73	47 459.97	1 224 974.67	424 666.36	753 780.95
TOTAL	**1 362 984.73**	**108 408.77**	**1 406 210.37**	**483 592.23**	**974 328.28**

Les dépenses du chapitre 20 sont estimées à la hausse en 2017 en raison des études envisagées pour la fin des travaux de la plage et du secteur du CAP. En effet, les travaux d'assainissement de la corniche seront des travaux complexes et vont nécessiter des levés topographiques conséquents et des études de sol. Compte tenu du transfert envisagé de l'assainissement à l'Agglomération en 2018, il est judicieux d'engager ces études dès 2017, dans l'espoir que tout ce qui sera engagé sera réalisé.
Le chapitre 21 correspond aux frais de Maitrise d'œuvre pour les travaux futurs.
Le Chapitre 23 correspond aux travaux en cours :
Solde de la tranche du carrefour Boudet (honoraires de Maîtrise d'œuvre)
Solde de la tranche des carrelets Quinetôt
Travaux en cours pour la partie Réhabilitation du réseau au niveau du chemin du fleuve
Travaux envisagés pour la réalisation de l'assainissement sur le secteur de la Plage.

RECETTES D'INVESTISSEMENT :

RECETTES D'INVESTISSMENT	Voté 2015	Réalisé 2015	Voté 2016	Réalisé 2016	Propositions 2017
001 Solde exécution reporté	237 066.89		389 280.52		179 691.73
021 - virement de la section de fonct.	303 135.44		343 457.89		353 271.03
040 - Opérations d'ordre entre sections	112 765.00	113 840.00	110 236.96	110 236.96	129 022.00
23 - Immmobilisations en cours					
13 Subventions d'investissement	375 065.00		375 065.00	62 721.48	312 343.52
10- Fonds divers - réserves	146 782.40	146 782.40			
16 Emprunt en euros (agence de l'eau)	188 170.00		188 170.00	101 045.00	
TOTAL	**1 362 984.73**	**260 622.40**	**1 406 210.37**	**274 003.44**	**974 328.28**

Le budget assainissement dégage un excédent antérieur confortable ainsi qu'un virement important de la section de fonctionnement, qui permet de financer les travaux. Les subventions proviennent de l'agence de l'eau et du Conseil Départemental (contrat de territoire).